



**SCOUTS
GUIDES**
DE FRANCE

GROUPE DE YERRES
ET DE DEMAIN
91330 YERRES

Tarifs 2023-24

ADHERER AUX SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

INVITES :

Pour les nouveaux souhaitant découvrir le scoutisme, il y a la possibilité d'une inscription en « invité » pour 2 mois maximum. Cela permet au jeune de se faire une idée de ce qu'est concrètement le scoutisme sans engager de frais. La participation "invité" aux frais pour un week-end de rentrée est de 10€.

A l'issue d'une ou plusieurs activités de découvertes, ou au bout des 2 mois, s'il a envie de poursuivre l'aventure il faut alors adhérer.

Le bon de commande téléchargeable sur le site internet du groupe vous permettra de commander la chemise, les insignes, le foulard et la popote scoute.

ADHESION :

Le coût de l'adhésion à Scouts & Guides de France est fonction du quotient familial, et dégressif suivant le nombre d'enfants inscrits : QF = (revenu fiscal) / (nombre de parts)

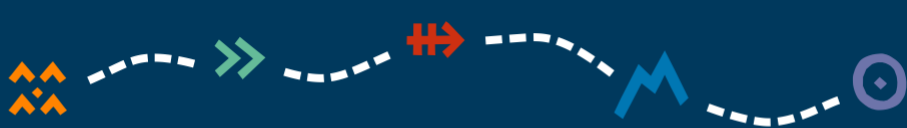
QUOTIENT FAMILIAL DES IMPÔTS (PLANCHER/PLAFOND)	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4
	De 0€ à 9 600 €	De 9601€ à 16800€	De 16 801€ à 26 400€	Plus de 26 400€
ADHESION 1 ^{er} ET 2 ^e JEUNE D'UNE MÊME FAMILLE	24 €	59 €	105 €	140 €
ADHESION A PARTIR DU 3 ^e JEUNE D'UNE MÊME FAMILLE	24 €		59 €	105 €
ADHESION COMPAGNON 3 ^e TEMPS	24 €			
ADH RESPONSABLES 24 € ou au choix -->	24 €	59 €	105 €	140 €
PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE L'UNITE HORS CAMPS (Location, repas, matériel)				
FARFADETS 6-8 ANS	6 €		8 €	
Les familles participent aux autres frais de l'activité				
LOUVETEAUX / JEANNETTES 8-11	52 €		57 €	
SCOUTS / GUIDES 11-14 ANS	57 €		62 €	
PIONNIERS / CARAVELLES 14-17	62 €		67 €	
COMPAGNONS 17-21 ANS	6 €		8 €	
Les compagnons auto-financent leurs projets				

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance.
Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tél : 01 44 52 37 37

sgdf.fr
f t i y



l'Association des Scouts de Guides de France donne droit à une déduction fiscale qui permet de déduire 66% du montant versé si vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu (Code général des impôts, article 200). Les reçus fiscaux sont envoyés par courriel, au mois de mai, à l'adresse du payeur.

Depuis l'an dernier année, les adhésions et le paiement se finalise en ligne, de manière sécurisée, grâce à un lien que nous vous transmettrons.

Les paiements restent possibles en plusieurs fois.

Les Chèques-vacances restent acceptés pour régler l'adhésion et les frais (ils ne sont pas déductibles des impôts). Le règlement par chèque à l'ordre des Scouts de France ou par virement reste possible. Indiquer au dos des chèques le nom de l'enfant et son unité et les remettre dans une enveloppe pour le trésorier.

Nous n'acceptons les bons CAF que pour le paiement des camps.

En aucun cas le montant de l'adhésion doit être un frein pour nous rejoindre. Des mécanismes de solidarité sont mis en place. N'hésitez pas à en parler aux responsables de groupe.

LA TENUE : CHEMISE, FOULARD, ECUSSENS... ET POPOTE

- Chemise jeunes (8 à 16 ans : 35 € / T0 à T9 : 37 €)
- Chemise Compas/chefs (T0 à T9 : 37 €)
- Chemise groupe (T0 à T9 : 42 €)
- Insignes (7 € les 4)
- Foulard (8 €)
- Popote scoute (17 €)

Les commandes groupées sont effectuées jusqu'au 31 octobre. Le bon de commande est téléchargeable sur le site internet du groupe. Le paiement est possible en espèces, chèque ou virement bancaire au moment de l'envoi du bon de commande sur l'adresse électronique du groupe.

Astuces :

1/ Votre enfant gardera sa chemise au maximum 3 ans et pourra la mettre par-dessus un pull en hiver. Pensez à commander une taille supérieure à sa taille actuelle.

2/ Possibilité d'acheter une chemise d'occasion auprès d'un autre parent, sur le bon coin, Vinted ou sur la toile scoute.